LES PARADOXES DE LA POÉSIE

par Jacques Charpentreau

Jacques Charpentreau est l'auteur de nombreux recueils de poèmes publiés à l'intention des enfants ou des adultes. Défenseur de la poésie et éditeur, il souligne les difficultés à publier de la poésie vivante aujourd'hui.

« La France actuelle se soucie fort peu d'art et de poésie. Interrogez-la, et si elle est franche, elle vous répondra, la main sur des actions (...), sa croyance du moment : "Non ! je ne suis pas artiste." »

Le premier paradoxe, c'est que la poésie ne sert à rien, mais que nous y tenons. Jean Cocteau disait : « La poésie est indispensable. J'ignore à quoi. » Au moins à satisfaire notre conscience, puisqu'il existe un rayon *poésie* dans toutes les bonnes bibliothèques et dans quelques bonnes librairies.

Le deuxième paradoxe, c'est qu'il se publie sans cesse davantage de plaquettes de poésie, à compte d'auteur, et qu'on trouve de moins en moins de lecteurs. Il faut croire que le titre de *poète* a encore bien du prestige. Dans un remarquable petit livre, *Poésie et société* (PUF, 1962), Georges Mounin a passé en revue les diverses responsabilités dans la désaffection du public : les éditeurs, les critiques, les lecteurs et les poètes y ont leur part. Après tout, depuis Jacques Prévert, nous n'avons plus de poète vraiment populaire.

La poésie, comme les civilisations, est-elle mortelle ? Pourtant, cette moribonde est de plus en plus vivante à l'école, parmi les enfants. Est-ce vraiment un paradoxe ?

Grâce au travail des enseignants, des bibliothécaires, des éducateurs, la poésie rencontre tous les jours un public fidèle, enthousiaste même, dont les connaissances poétiques sont sans commune mesure avec l'ignorance des adultes. Il suffit de fréquenter les classes et les bibliothèques pour s'apercevoir que la poésie peut encore être « populaire ».

Ce n'est plus, comme au début du XX^{e} siècle, une versification moralisatrice que les enfants rencontrent à l'école, mais la poésie de leur époque, avec ses images, ses alliances de mots, de sensations, et ils se sentent tellement à l'aise dans cette fréquentation qu'ils se mettent eux-mêmes à écrire.

Est-ce encore un paradoxe ? Une partie de la poésie vivante se retrouve aujourd'hui à

l'école — alors que les recueils de poèmes contemporains ont peu de lecteurs.
Tous les poètes que j'ai conviés à publier des œuvres inédites à l'intention des enfants (dans la collection Enfance heureuse) se sont aperçus qu'ils s'adressaient à *un vrai* public, insensible aux modes, aux engouements, aux snobismes — mais tout prêt au contraire à l'émerveillement pour peu qu'on sache toucher la sensibilité de ces jeunes amateurs. Il est d'ailleurs probable que ce public va influencer la poésie.

Mais voilà le paradoxe :
La poésie contemporaine continue à voir s'anémier les publications à côté de cette réussite. Sa diffusion dans les écoles et dans les bibliothèques s'accompagne de la lente disparition des livres publiés à compte d'éditeur.
En effet, on constate que les ventes des recueils de poèmes ne sont pas suffisantes pour assurer de nouvelles publications, compte tenu des coûts de fabrication, de diffusion, de distribution, de publicité, etc. On le constate pour des ouvrages dont les poèmes sont très connus, des « classiques » répandus partout dans les écoles, et dont la popularité est générale. Parfois considérable. Paradoxe curieux, sans doute — mais mortel.
Peut-être cette merveilleuse et redoutable invention, la photocopie, en est-elle en partie responsable. Si bien qu'on peut dire, en parodiant Corneille : la diffusion s'accroît quand l'édition recule.

Ce phénomène touche tous les genres.
A la raréfaction presque structurelle des livres de poésie à l'intention des adultes, risque de s'ajouter celle des livres de poésie à l'intention des enfants. Particulièrement des ouvrages essentiels. Il faut bien voir que les livres de poésie destinés aux enfants (et aux enseignants) sont de deux espèces : des livres reprenant des poèmes déjà publiés par ailleurs ; des livres inédits faisant appel à la création.
Dans la première catégorie, on trouve surtout des anthologies regroupant des poèmes d'hier et d'aujourd'hui, certains tombés dans le domaine public (sans droit de reproduction à payer), d'autres encore soumis au régime de la propriété de l'éditeur primitif demandant le paiement de droits de reproduction. Ces livres ne sont, en quelque sorte, que le prolongement de la création. Ils ont permis la diffusion accrue de la poésie, ils ont pu bénéficier de nombreuses éditions, comme par exemple, mon propre ouvrage *Poèmes d'aujourd'hui pour les enfants de maintenant* (Enfance heureuse) ; ils peuvent viser à une édition de masse, donc à des chiffres de tirage important (sans doute au départ de l'ordre de 15 000 exemplaires) pour continuer à produire à des prix relativement abordables, comme la série En poésie (Gallimard). Cette catégorie est précieuse, elle doit continuer malgré les difficultés actuelles, bien qu'elle ne soit pas vraiment créatrice.
La véritable création se trouve dans la deuxième catégorie, celle de livres de poèmes originaux, inédits, spécialement conçus par des poètes contemporains pour les enfants (je répugne à dire « écrits *pour* les enfants », car je crois à l'unicité de la poésie). C'est là que se rencontre la création poétique vivante : ainsi, bien des livres de la collection Enfance heureuse, qui comporte une vingtaine de recueils *originaux*, une dizaine d'anthologies d'*inédits*. Il existe d'autres exemples, peu nombreux, par exemple aux éditions de l'Ecole des loisirs, Nathan, Saint-Germain-des-Prés, etc.
Ce sont évidemment ces livres de création qui sont nécessaires à la poésie vivante. Force est de constater que les ventes de ces ouvrages ne correspondent pas au succès, dans les écoles francophones, de leurs poèmes qui sont lus, appris, récités, connus — aimés.
Réjouissons-nous de cette diffusion, mais demandons-nous comment faire pour éditer des nouveautés, au sein d'un système d'édition qui ne permet plus les petits tirages, qui exige une vente rapide, alors que la poésie n'a pas accès à l'aide publicitaire des moyens de masse

(grande presse, radio, télévision), un système où la publication de la poésie présente de graves dangers financiers pour un éditeur.
Que faut-il faire ? Il me faut avouer que je n'en sais trop rien.
Les taxes sur les photocopies (ou les appareils de reproduction sonores) sont inopérantes, car on ne voit pas comment l'argent pourrait vraiment revenir à ceux qui sont réellement piratés, et permettre ainsi de nouvelles publications.
L'*imprimatur* d'une quelconque commission déterminant des subventions officielles ne me semble pas souhaitable du tout. On pourrait plutôt envisager une aide de l'Etat ou des communes aux livres réellement empruntés dans les bibliothèques. Ce ne serait qu'un palliatif. La vraie solution doit venir du public. Sans doute les bibliothécaires et les enseignants peuvent-ils faire encore un effort de discernement dans leurs choix, s'obliger à acheter un peu plus de recueils originaux de poésie, etc. Mais on comprend bien qu'un exemplaire d'un livre de poèmes, même excellent, surtout s'il est excellent, suffit à faire bien de l'usage, pendant plusieurs années, si les poèmes qu'on y aime particulièrement sont bien photocopiés, polygraphiés, multigraphiés, à la satisfaction de plusieurs générations d'enfants.

Ô paradoxe ! Je m'en réjouis... Car ces poèmes vont vivre longtemps dans l'âme de l'enfant, puis de l'adulte qu'il deviendra. Mais je connais tant de poètes dont les œuvres, excellentes, dorment dans les tiroirs ! Les poètes se consoleront-ils en se disant, pour ne prendre qu'un exemple, que la plupart des plus fameux recueils de Verlaine ont été tirés à cinq cents exemplaires et publiés à compte d'auteur ?
Mourez, messieurs les poètes ! La Postérité fera le reste ! ■

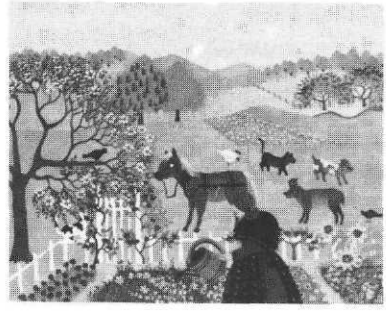

Dessin Sophie Kniffke.

Jacques Charpentreau est l'auteur de nombreux recueils de poèmes publiés à l'intention des enfants ou des adultes chez divers éditeurs (Editions Ouvrières, L'Ecole des loisirs, Gallimard, Nathan, Saint-Germain-des-Prés, etc.).
Il dirige plusieurs collections :
Enfance heureuse qui publie, entre autres, des poèmes à l'intention des enfants (Editions Ouvrières et le Temps apprivoisé).
Pour le Plaisir, qui publie des poèmes à l'intention des adultes (Bruxelles, Editions Vie Ouvrière, diffusion en France : Ouvridis).
Le Paradisier, disques de poèmes mis en chansons (Arc-en-ciel, Paris, Studio SM).

La citation placée en épigraphe est extraite du *Musée des Familles*, livraison d'août 1846. Il s'agit des *« actions du chemin de fer »*. L'article est de Léon Gozlan : *Secrétaire de Henri IV et commode de Marie de Médicis, meubles florentins du XVI^e siècle retrouvés par M. de Balzac.*